



Contexte

La première Défenseuse des droits des victimes (VRA) a été nommée par le Secrétaire général des Nations Unies en août 2017. Le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes (OVRA) a pris ses fonctions en janvier 2018. Il met en oeuvre l'intégration d'une approche centrée sur la victime au sein des politiques et des efforts des Nations Unies liés à l'intervention et à la prévention contre l'exploitation et les atteintes sexuelles commises par son personnel. Cela est conforme à la [stratégie du Secrétaire général](#) sur ce sujet qui consiste à : (i) donner la priorité aux droits et à la dignité des victimes ; (ii) mettre fin à l'impunité ; (iii) s'engager avec la société civile et les partenaires externes ; et (iv) améliorer la communication stratégique.

Ce que nous faisons

Le Bureau soutient la Défenseuse des droits des victimes qui entend placer au premier plan des efforts de prévention et d'intervention des Nations Unies les droits et la dignité des **victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles** commises par les employés des Nations Unies et le personnel apparenté. Le **mandat de la Défenseuse des droits des victimes englobe l'intégralité du système des Nations Unies**. Le Bureau travaille donc avec toutes les entités des Nations Unies pour que les victimes aient accès à l'aide et au soutien dont elles ont besoin. Les Défenseurs des droits des victimes sur le terrain et les Officiers principaux des droits des victimes sont présent dans quatre pays différents et permettent ainsi de concrétiser le rôle de la Défenseuse des droits des victimes en étant les points de contact principaux pour les victimes sur le terrain. Tout

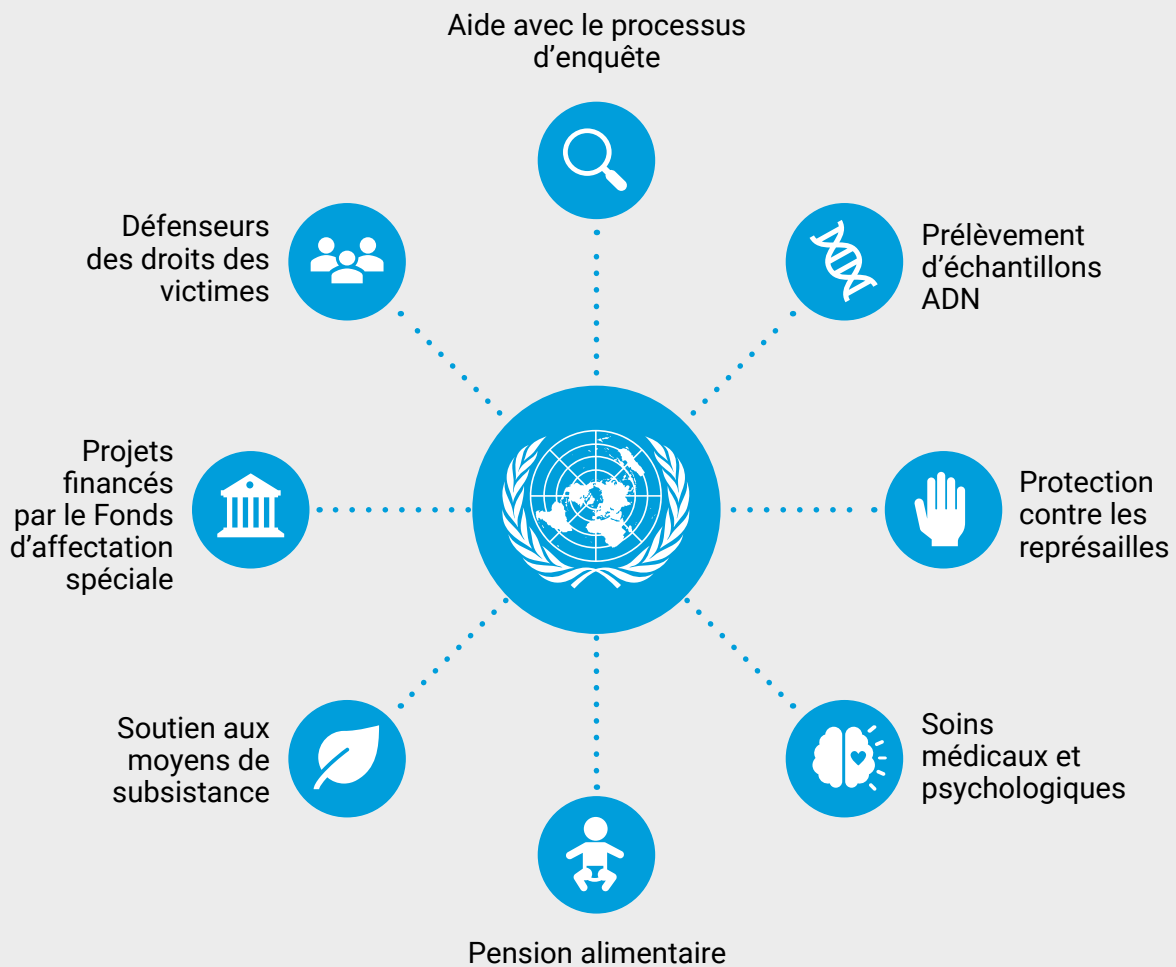
comme pour la Défenseuse des droits des victimes, leurs fonctions sont à l'échelle du système onusien.

Les Défenseurs travaillent étroitement avec les structures humanitaires, les réseaux de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, les équipes de déontologie et de discipline, les points focaux centrés sur la violence basée sur le genre, les officiers chargés de la protection des enfants, les conseillers spécialisés dans le genre et d'autres intervenants afin de renforcer le soutien aux victimes. En collaboration avec les Nations Unies et d'autres partenaires, ils mettent en place des **sessions d'information et de sensibilisation, et facilitent l'accès aux services pour les victimes**, dont l'assistance médicale et le soutien psychosocial. Ils facilitent le prélèvement d'échantillons ADN pour intensifier les efforts visant à répondre aux demandes de pension alimentaire et de reconnaissance de paternité, et à développer des projets de subsistance financés par le Fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Les Défenseurs apportent également de l'assistance sur le terrain aux victimes pendant les enquêtes des Nations Unies et des Etats Membres.

Le Bureau soutient la collaboration de la Défenseuse des droits des victimes avec les institutions étatiques, la société civile, y compris les organisations nationales, juridiques et de défense des droits de l'homme afin de fournir de l'aide et du soutien aux victimes conformément à la stratégie du Secrétaire général et à la Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation ou d'agression sexuelle commis par des membres du personnel des Nations Unies ou personnel apparenté, résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007 ([A/RES/62/214, Annexe](#)).

Le Bureau soutient la préparation et le déroulement des visites par la Défenseuse des droits des victimes dans les pays où les Nations Unies ont développé une présence pour acquérir une compréhension directe de la manière dont sont

Soutien et assistance aux victimes



traitées l'exploitation et les atteintes sexuelles. Lors des visites, et dans la mesure du possible, la Défenseuse des droits des victimes entre en contact direct avec les victimes pour les écouter et apprendre d'elles afin que la prévention et l'intervention contre l'exploitation et les atteintes sexuelles soient centrées sur les besoins des victimes.


Notre manière de travailler


Les Défenseurs des droits des victimes sur le terrain et les Officiers principaux des droits des victimes oeuvrent afin qu'une **approche cohérente, non-discriminatoire, adaptée au genre et aux enfants, et centrée sur les**

victimes soit intégrée aux efforts de soutien des Nations Unies envers les victimes. Ils maintiennent une communication régulière avec les victimes et offrent un suivi par l'intermédiaire de téléphones portables, e-mails et lignes d'assistances qui sont également disponibles en langue régionale.

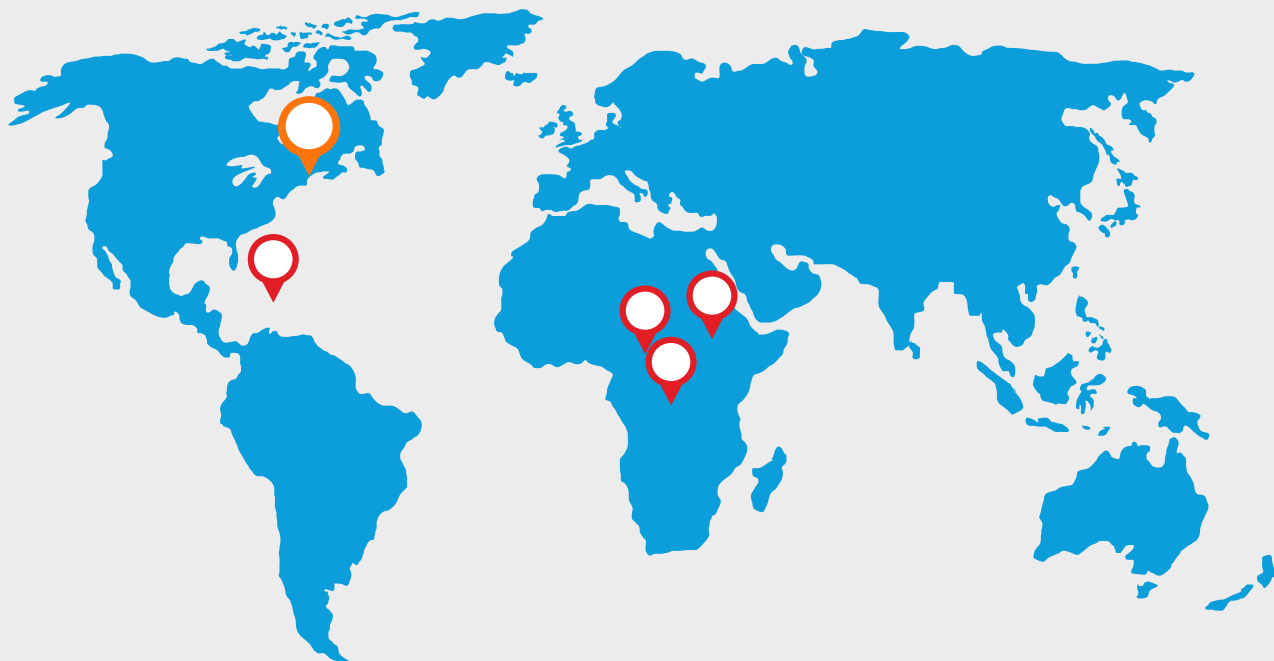
Les Défenseurs des droits des victimes ont d'autres fonctions que celles de défenseurs et de points focaux pour le soutien et l'assistance aux victimes. Les Officiers des droits des victimes se consacrent exclusivement à ce rôle.

Où sommes-nous ?

 Siège de l'ONU

 Défenseurs des droits des victimes sur le terrain et Officiers principaux des droits des victimes

La Défenseuse des droits des victimes et son Bureau sont au siège des Nations Unies à New York. Les Défenseurs des droits des victimes sur le terrain et les Officiers principaux des droits des victimes travaillent depuis la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Soudan du Sud, et Haïti.



Cartographie des services disponibles pour les victimes

Conformément à la demande du Secrétaire général adressée à la Défenseuse des droits des victimes (A/72/751) d'entreprendre une cartographie exhaustive et conforme à sa requête des services disponibles à l'échelle du système, en s'appuyant sur le travail déjà réalisé dans ce domaine, le Bureau a mis en place un projet cartographiant les capacités interne et externe des services d'assistance et de soutien aux victimes d'exploitation et/ou d'atteintes sexuelles dans 13 pays. Ces pays sont : **le Bangladesh, la République Centrafricaine, la Colombie, la Grèce, Haïti, la Jordanie, le Kenya, le Liban, le Libéria, le Mali, le Mozambique et le Soudan du Sud.** Ces pays comprennent des opérations de maintien de la paix, des contextes humanitaires et de développement, reflétant ainsi le mandat systémique de la Défenseuse des droits des victimes. Cette cartographie est le plus grand projet exécuté par le Bureau à ce jour et son impact est continu.

La Défenseuse des droits des victimes entreprend un suivi du progrès et de la mise en place des recommandations résultant des conclusions du projet. Le récapitulatif des résultats de chaque pays sont disponibles sur la page web du Bureau.

Contact

Pour plus d'informations, visitez la page :
<https://www.un.org/preventing-sexual-exploitation-and-abuse/fr/content/office-victims-rights-advocate>

 ovra@un.org

 [@UN_OVRA](https://twitter.com/UN_OVRA)